

La catéchèse en UEPAL

1. Les fondamentaux de la catéchèse

L'action catéchétique de l'Église répond à une nécessité, un impératif de la foi chrétienne. Elle met en œuvre ce qui est au cœur même de sa mission : **l'annonce de l'Évangile de Jésus-Christ**. De fait, la catéchèse ne saurait se faire que dans un esprit de gratuité, de service et de liberté. Par la catéchèse, l'Église cherche à permettre une première rencontre qui ouvre à d'autres rencontres. Elle souhaite ainsi éveiller et accompagner la quête spirituelle de toute personne. Elle suscite et re-suscite le lien avec Dieu et les autres tout au long de la vie. Elle veut offrir aux enfants, aux jeunes et aux adultes l'occasion d'être touchés par une Parole qui étonne et interroge, qui mobilise et encourage, qui guide et envoie. En catéchant, elle souhaite transmettre l'amour de l'Évangile de Jésus-Christ, l'espérance pour l'Homme et le monde, la confiance en Dieu.¹

Le terme « catéchèse » vient d'un mot grec qui signifie instruction, enseignement oral et accompagnement spirituel. La catéchèse est l'ensemble des actions permettant d'ouvrir les enfants, les jeunes et les adultes à la foi chrétienne. D'une catéchèse de la transmission de connaissances bibliques et doctrinales sur le modèle maître/élève (sachant/apprenant), on est passé à une catéchèse du chemin, c'est-à-dire une catéchèse de l'accompagnement et de l'expérimentation.

À ce titre, catécher c'est rejoindre, accueillir et accompagner les enfants, les jeunes et les adultes en leur offrant un espace de rencontre et de partage qui leur permette de :

- **appréhender la dimension spirituelle de leur être**, de bénéficier d'un accompagnement dans leur recherche et ainsi de cheminer dans la foi. Pour la catéchèse, il s'agit de :
 - éveiller à la foi dans un langage, un vécu et des contenus adaptés aux différents âges
 - accompagner le questionnement existentiel et aider à trouver des réponses personnelles
 - offrir des rites de passage pour chaque étape de la vie
 - témoigner de ce qui porte les croyants et vivre des temps forts de communion ;

- **acquérir des connaissances** historiques, une culture biblique et religieuse. Pour la catéchèse, il s'agit de :
 - transmettre une culture biblique
 - sensibiliser à une lecture plurielle et critique de la Bible
 - découvrir les religions du monde, leurs principes et leurs langages symboliques ;

- **apprécier la dimension relationnelle et communautaire de la foi chrétienne**. Pour la catéchèse, il s'agit de :
 - permettre l'expérimentation de la rencontre et du partage dans le cadre d'une vie de groupe où s'incarne le message et les valeurs de l'Évangile
 - favoriser le débat sur des questions existentielles, éthiques et sociétales
 - proposer aux jeunes de devenir acteurs de projets à vivre ensemble entre jeunes, au sein de la paroisse et dans la société
 - proposer des temps de recueillement et de célébrations communautaires ;

¹ à voir aussi dans le document « Le service de catéchèse de l'UEPAL, missions et perspectives » (juin 2012) en page 2 : « Préambule : repères théologiques et ecclésiologiques ».

- **construire leur identité religieuse** en référence à la tradition protestante. Pour la catéchèse, il s'agit de :
 - initier aux fondamentaux et aux grands principes de la foi protestante
 - aider les catéchumènes à appréhender leur identité religieuse et de les accompagner vers une acceptation choisie et éclairée de cette identité
 - construire le sentiment d'appartenance à une communauté, à la famille protestante ;
- **ouvrir l'horizon de leur vocation personnelle** à un esprit de service auprès de tous les humains et de se sentir envoyés vers eux. Pour la catéchèse, il s'agit de :
 - permettre une approche de l'éthique protestante et de la question du témoignage
 - favoriser la construction de la vocation citoyenne et d'un esprit de fraternité (respect mutuel, ouverture au monde)
 - sensibiliser à l'autre et l'envoyer vers les autres (diaconie)
 - offrir des opportunités de mettre en pratique le message évangélique à travers des actions sociales, humanitaires, missionnaires, etc...

2. L'Assemblée de l'Union a :

- validé les fondamentaux de la catéchèse en UEPAL (voir point 1.),
- demandé aux deux Églises de l'Union d'inviter les paroisses ou secteurs paroissiaux à formaliser un projet catéchétique local en vérifiant si les axes des fondamentaux sont bien présents pour chaque type de public,
- missionné le Service de l'enseignement religieux et de la catéchèse pour accompagner les paroisses dans ce travail d'élaboration d'un projet catéchétique local,
- demandé au Conseil de l'Union de créer un support de communication valorisant les fondamentaux et présentant aux familles l'offre de partenariat éducatif de l'UEPAL en matière d'enseignement religieux et de catéchèse,
- demandé au Conseil de l'Union de mettre en œuvre un bilan sur la question du matériel catéchétique, notamment sur la pertinence d'une édition papier ou dématérialisée.